



TOTAL S.A.

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
30 juin 2020	2 615 060 337	2 736 505 825

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 615 060 337 actions s'élève à 2 765 212 423 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 28 706 598 droits de vote correspondant aux 28 706 598 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L. 225-111 et L. 225-210 du Code de commerce.